

---

## Dépêche AEF : Réouverture des écoles : "La rentrée sera beaucoup plus sociale que pédagogique" (D. Beck, Dasen Bouches-du-Rhône)

## #coronavirusRéouverture des écoles : "La rentrée sera beaucoup plus sociale que pédagogique" (D. Beck, Dasen Bouches-du-Rhône)

Dans l'attente d'un protocole sanitaire national annoncé pour le 1er mai et de cadres d'accueil et pédagogique ([lire sur AEF info](#)), le Dasen des Bouches-du-Rhône, Dominique Beck, a demandé aux familles de faire connaître leurs intentions en vue de la réouverture des écoles le 12 mai. "J'aurai une première estimation jeudi soir", indique-t-il à AEF info mercredi 29 avril 2020. Chaque école fixera sa propre organisation, en lien avec les moyens humains de la collectivité. Dans tous les cas, "la rentrée sera plus beaucoup plus sociale que pédagogique", reconnaît le Dasen.



Combien d'enfants retrouveront la cour de l'école le 12 mai ? Le Dasen des Bouches-du-Rhône souhaite être en mesure de donner une première estimation le 30 avril au soir. Rectorat d'Aix-Marseille

"Nous laisserons le maximum d'initiative aux équipes des écoles. Elles ont toute liberté de s'organiser en fonction du nombre d'enfants à accueillir, des enseignants présents, du personnel de la collectivité locale disponible et des locaux", résume Dominique Beck, Dasen des

Bouches-du-Rhône, interrogé par AEF info mercredi 29 avril 2020 sur la réouverture des écoles primaires le 12 mai.

Même si le plan de déconfinement présenté hier par le Premier ministre Édouard Philippe renvoie tous les élèves sur les bancs de l'école dès cette date ([lire sur AEF info](#)), le département organisera une rentrée progressive, comme préconisée par le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer ([lire sur AEF info](#)).

"Compte tenu du poids de l'éducation prioritaire, nous restons sur une rentrée le 12 mai pour les seules classes de grande section de maternelle, de CP, de CE1 en éducation prioritaire, et de CM2, puis toutes les autres classes le 18 mai", indique Dominique Beck.

Des difficultés "colossales" à Marseille



Dominique Beck, DASEN des Bouches-du-Rhône.

| D.R.

Un protocole sanitaire national sera mis à disposition le 1er mai, a annoncé Jean-Michel Blanquer le 29 avril, ainsi qu'un "cadre d'accueil" et un "cadre pédagogique" ([lire sur AEF info](#)). En attendant, le DASEN des Bouches-du-Rhône a d'ores et déjà demandé aux directeurs et directrices d'école de recenser les intentions des familles pour pouvoir commencer à "construire des groupes" dès le début de la semaine prochaine". "J'aurai une première estimation jeudi soir", indique-t-il.

La question est particulièrement majeure à Marseille, où 80 000 enfants sont scolarisés. Les services de la DSDEN estiment que "plus de 50 % des familles ne mettront pas leurs enfants à l'école, par peur de les exposer à un risque sanitaire et à des consignes de sécurité mal respectées", rapporte Dominique Beck. Resteraient néanmoins

plus ou moins 40 000 enfants, "dont au moins 20 000 ou 25 000 mangeront à la cantine". Or, d'après la mairie de Marseille, celle-ci ne disposera "pas de plus de 1 500 agents, sur 3 500 habituellement. Il va y avoir un vrai problème de ressources humaines", prévient le Dasen. "Les difficultés d'organisation vont être colossales."

des activités périscolaires sur le temps scolaire

Quelles seront les forces côté Éducation nationale ? Là aussi, la question des moyens humains peut se poser car, conformément aux déclarations du ministre de l'Éducation nationale, les professeurs des écoles fragiles, parents d'enfant malade ou encore en charge d'un ascendant continueront à assurer un enseignement à distance. "En dehors de ces exceptions, la règle reste un service accompli en présentiel quatre jours par semaine, avec la prise en charge d'un ou plusieurs groupes d'enfants selon l'organisation qui aura été retenue", souligne Dominique Beck.

En fonction du nombre d'enfants accueillis, le temps de service pourra toutefois comporter une part d'enseignement à distance, qui pourra être complète si aucun enfant de la classe ne se présente à l'école. Dans ce dernier cas, les enseignants qui le souhaitent pourront faire des heures supplémentaires rémunérées pour prendre en charge des élèves d'une autre classe à la maison.

Il reviendra par ailleurs à la collectivité d'assurer la mise en œuvre d'activités périscolaires sur les temps où l'accueil en classe sera impossible en raison d'un trop grand nombre d'enfants ou d'un manque d'enseignants. "Proposer un accueil à l'école seulement deux jours sur quatre n'est pas ce qu'on attend en matière de continuité pédagogique. Il faut donc pouvoir construire par exemple deux jours d'activité avec un enseignant, et deux jours sur des activités culturelles, citoyennes, sportives ou de santé avec les personnels des collectivités", détaille-t-il.

## **Périscolaire : des aménagements**

L'organisation de l'accueil collectif de mineurs par les collectivités locales n'est pas autorisée sur le temps scolaire, rappelle Dominique Beck, qui attend une modification des dispositions réglementaires en la matière. Par ailleurs, les activités proposées devront tenir compte des règles de distanciation sociale et des contraintes qu'elles entraînent. "Les sports de contact ainsi que les sports collectifs et les sports en salle sont interdits. Il va aussi falloir revoir les taux d'encadrement", souligne le Dasen.

"D'abord un accueil et une réassurance affective"

Quel que soit le scénario retenu par chaque école, "la rentrée sera beaucoup plus sociale que pédagogique", soutient le Dasen. "C'est ce qui nous guide. Il y a des parents qui ont absolument besoin d'aller travailler. À Marseille, il n'y a plus d'économie informelle, il y a des familles qui n'ont plus d'argent, elles ont besoin de retrouver du travail et de donner un repas à leurs enfants", décrit Dominique Beck.

"Ce que je vais dire aux enseignants, poursuit-il, c'est que j'attends d'eux d'abord un accueil, une réassurance affective pour des enfants qui auront vécu des semaines de confinement difficiles, puis une construction d'activités pédagogiques de qualité qui viseront surtout à aider les enfants à redevenir des élèves et à consolider leurs acquis." "On va réussir, mais on ne va pas retrouver un fonctionnement par groupe classe", estime-t-il encore.

une actualisation des effectifs chaque semaine

En fonction des réponses des familles, les groupes d'enfants commenceront à être constitués la semaine prochaine. Chaque semaine, les familles seront réinterrogées. "Une famille qui aura préféré garder son enfant dans un premier temps pourra changer d'avis la semaine suivante", précise Dominique Beck.

Les élèves qui resteront à leur domicile continueront à bénéficier d'un enseignement à distance, mais celui-ci pourrait être dispensé par un autre enseignant de l'école, qui exerce en télétravail à mi-temps ou à temps complet. "Le professeur des écoles qui prendra en charge des groupes d'élèves à l'école quatre jours par semaine ne pourra pas en plus assurer l'école à la maison", confirme le Dasen.

Quel que soit le choix des familles, il veut "dédratiser le questionnement autour du redoublement, en particulier sur les classes d'articulation, entre la grande section et le CP, et entre le CM2 et la 6e. La prochaine rentrée sera construite entre les enseignants de cette année et ceux de l'année prochaine, en fonction de ce qui aura été réellement travaillé", assure-t-il.

### **Qui finance quoi ?**

Savon, gel hydroalcoolique, masques pour les personnels de cantine, d'entretien et d'animation périscolaire : l'ensemble est à la charge de la mairie, indique Dominique Beck. Les communes les plus pauvres pourront cependant bénéficier d'une aide de l'État à hauteur de 50 % pour l'achat des masques. L'Éducation nationale finance quant à elle les masques que les enseignants devront porter.